

MODIFICATION #1

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

Service de Calibration et de réparation d'instruments de laboratoire sur le site de l'Agence spatiale canadienne (ASC)

Date de clôture de la période de soumission :
Le 14 décembre 2015 à 14h00 (HNE)

Transmettre les soumissions à:

Agence spatiale canadienne
BUREAU DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
Lundi au Vendredi / Monday to Friday
Réception/Expedition (8H00 et 16h30)
Fermé entre/Closed between 12H00 et 13H00
6767, route de l'Aéroport
Saint-Hubert (Québec) J3Y 8Y9
Canada

Email: asc.soumissionscontrats-contractssubmissions.csa@canada.ca

Référence: Dossier ASC n°. **9F064-14-0256**

Nota : Veuillez lire attentivement la présente demande pour plus de détails sur les exigences et les instructions relatives à la présentation des soumissions.



8 Décembre 2015



RÉPONSES AUX QUESTIONS SOULEVÉES

QUESTION #1

Est-ce que le service devra être effectué sur une seule période déterminée ou selon de multiples événements et quel en est la ou les date à laquelle le service doit être exécuté.

RÉPONSE

La calibration s'effectue normalement une fois par année. Cela prend habituellement environ 2 semaines pour accomplir le travail sur le site, mais quelques équipements qui doivent être expédiés hors site peuvent revenir plus tard. La calibration est présentement due aux environs du mois de Janvier 2016, mais les années subséquentes risquent d'être planifiées autour du mois de novembre. Tous les instruments doivent être retournés et la facturation totale complétée avant la fin du mois de mars pour chaque année financière. À quelques occasions, il est possible qu'un instrument soit expédié au fournisseur de services afin d'obtenir une évaluation pour une réparation. Également ce genre de service doit être complété pour la fin du mois de mars.

QUESTION #2

Notre labo est certifié selon le niveau ISO 17025.

Avez-vous simplement besoin des certificats de calibration sans les données précédentes et ultérieures, nous pouvons vous offrir le niveau régulier avec les données hors tolérances seulement.

RÉPONSE

Le niveau de calibration requis est régulier avec les données hors tolérances seulement.

QUESTION #3

Est-ce que la certification ISO17025 est obligatoire pour soumissionner?

ANSWERS

Oui, c'est obligatoire

QUESTION #4

Au PARAGRAPHE 1.7 Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005 DE LA PARTIE 5 – ATTESTATIONS on indique clairement que la certification ISO n'est pas obligatoire.

REPONSES

EFFACER : LE PARAGRAPHE 1.7 Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005 DE LA PARTIE 5 – ATTESTATIONS

REPLACER PAR CELUI-CI:

1.7 Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005

Pour l'exécution des travaux décrits dans le contrat, l'entrepreneur doit satisfaire aux exigences suivantes :

ISO/IEC 17025:2005 Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais.

Le système de l'entrepreneur doit tenir compte de chacune des exigences de la norme.